

ARS Foundation

ATTIVA · Stift · 1205 Genève · GE

INFORMAZIONI DI BASE

UID	CHE-472.312.446
Indirizzo	Cours des Bastions 13 1205 Genève
Forma giuridica	Stift

SCOPO

La fondation poursuit les objectifs suivants : 1.) Assurer la préservation, l'entretien et la rentabilité de VASARI AG (CHE 316.906.333). 2.) Si les ressources sont disponibles : La fondation a pour objectif la promotion, la préservation et la diffusion de l'art et de la culture sous toutes leurs formes, notamment : a. Promouvoir la création artistique contemporaine en soutenant les artistes, les conservateurs et les projets culturels. b. Stimuler les programmes de recherche, les résidences, les bourses, les prix et les initiatives de formation afin de soutenir les jeunes artistes et les artistes émergents. c. Organiser, produire et promouvoir des expositions, des publications, tous types d'événements culturels, des foires, des festivals, des concerts, des spectacles, des projections audiovisuelles, des installations, des interventions dans l'espace public, la gestion de lieux culturels et des activités éducatives liées à toute forme d'expression artistique, y compris les arts visuels, les beaux-arts, la photographie, la sculpture, l'architecture, le design, les arts appliqués, les arts numériques et multimédias, la réalité virtuelle et augmentée, la performance, les arts du spectacle, la musique sous toutes ses formes, la danse, la littérature, la poésie, le cinéma, la vidéo, les nouvelles technologies créatives et les pratiques hybrides ou expérimentales qu'elles soient ouvertes au grand public ou destinées aux professionnels du secteur, aux institutions universitaires, aux groupes spécialisés ou aux communautés locales. Ces activités peuvent être menées sous forme physique, numérique ou hybride, dans des espaces propres ou externes, des lieux publics ou privés, ou des plateformes virtuelles, et peuvent inclure des conférences, des tables rondes, des séminaires, des ateliers, des programmes éducatifs, des publications imprimées ou numériques, des catalogues, des éditions spéciales et tout autre format destiné à la diffusion, à la formation, à l'échange et à la promotion de l'art et de la culture sous toutes leurs formes contemporaines et traditionnelles. d. Préserver, gérer et valoriser les collections d'art, qu'elles soient détenues en propriété ou en dépôt, et promouvoir leur accessibilité au public. e. Collaborer avec des institutions culturelles, des musées, des universités, des fondations et des entités publiques ou privées pour le développement de projets artistiques et culturels. f. Soutenir les initiatives à impact social par le biais de l'art, notamment les programmes communautaires, les activités d'inclusion, la médiation culturelle et l'action sociale. g. Promouvoir la recherche, la documentation et la numérisation du patrimoine artistique, ainsi que l'innovation technologique appliquée à l'art. h. Promouvoir des projets qui utilisent la création artistique comme outil de transformation communautaire, d'inclusion sociale, de médiation culturelle et de renforcement du tissu social. Cela comprend des programmes destinés aux groupes vulnérables, des activités d'intégration interculturelle, des projets participatifs dans l'espace public, des processus créatifs collaboratifs, des activités éducatives à vocation sociale et des initiatives de sensibilisation qui favorisent l'égalité des chances et la cohésion sociale. i. Développer et soutenir des initiatives qui relient l'art et l'environnement, telles que des projets de durabilité culturelle, des pratiques artistiques liées à la préservation de la nature, des programmes d'éducation environnementale par les arts, des interventions artistiques favorisant la sensibilisation à l'écologie, la recherche en éco-art et des propositions créatives qui contribuent à la protection du patrimoine naturel et à la diffusion des valeurs liées à la durabilité, au climat et au développement responsable. Professionnaliser le secteur tertiaire en renforçant les capacités des organisations de la société civile grâce à des formations, des services de conseil et un soutien dans des domaines clés pour leur viabilité, tels que la gestion stratégique, la gouvernance institutionnelle, la transparence, l'évaluation d'impact, la communication et, en particulier, l'élaboration de stratégies de collecte de fonds et de mobilisation des ressources. La fondation peut concevoir et mettre en œuvre des programmes de formation, des ateliers, des services de conseil, des réunions professionnelles et des outils méthodologiques qui renforcent l'efficacité, l'autonomie et la viabilité des entités à but non lucratif, des associations, des fondations et des projets communautaires, en soutenant leur professionnalisation et leur capacité à générer un impact social à long terme. k. Encourager le mécénat culturel et la philanthropie en canalisant les dons et les ressources destinés à la création et à la diffusion artistiques. l. Ces activités peuvent être menées en collaboration avec des entités publiques ou privées, des organisations sociales, des institutions culturelles, des centres éducatifs, des collectifs artistiques et des communautés locales, tant au niveau national qu'international. La fondation peut entreprendre toutes les activités nécessaires ou appropriées pour atteindre ces objectifs, conformément à la réglementation en vigueur. Dans le cadre de sa mission, la fondation affecte tous les revenus et ressources nécessaires à la conservation et au développement normal de son patrimoine, dans le respect de l'esprit et des traditions du fondateur. La fondation peut effectuer toute opération directement ou indirectement liée à son objet. Le fondateur se réserve le droit de modifier l'objet et/ou l'organisation de la fondation, conformément à l'article 86a du Code civil.

Fonte: dati pubblici da Zefix (Ufficio federale del registro di commercio) e dal Foglio ufficiale svizzero di commercio (FUSC). OnlineInfo.ch offre un accesso indipendente a queste informazioni ma non è un'autorità ufficiale e non garantisce esattezza, completezza o attualità. Per estratti con valore legale, rivolgersi al registro di commercio cantonale competente. Aggiornamento: 15.06.2026.